



COMMUNIQUE DE PRESSE

OPERATION GRAND SITE DE LA COMBE D'ARC
REQUALIFICATION ET MISE EN VALEUR DES ABORDS DU PONT D'ARC
Aménagement de l'aire de stationnement et de retournement des autocars

21 décembre 2022

L'Opération Grand Site de la Combe d'Arc vise à concilier les enjeux patrimoniaux et touristiques et à préserver ce site exceptionnel pour le plaisir de tous, aujourd'hui et demain.

Maître d'ouvrage de l'opération, le Département de l'Ardèche a déjà réalisé 2 phases de travaux de requalification du site entre 2016 et 2018. La troisième et avant **dernière phase de travaux débute en janvier 2023 avec l'aménagement d'une aire de stationnement et de retournement des autocars de la Combe d'Arc**. Cet aménagement permettra l'accueil simultané de 4 autocars dès le printemps 2023. La plantation de 2 000 arbres et arbustes d'essences locales ainsi que l'usage de la pierre calcaire dans les aménagements favoriseront une intégration paysagère de qualité, fidèle au caractère exceptionnel du site.

La parcelle qui accueille l'aménagement a fait l'objet d'un diagnostic archéologique conduit par le Pôle archéologique départemental selon les prescriptions du Service Régional de l'Archéologie. Un suivi environnemental des travaux est programmé.

Pendant toute la durée du chantier et pour des raisons de sécurité, de janvier à fin mars 2023, seul le parking du Belvédère sera ouvert au public.

Les entreprises retenues sont à l'œuvre pour finaliser cet aménagement pour le printemps 2023 et selon un rythme quotidien qui impacte le moins possible la visite du site. Le montant des travaux s'élève 700 000 €.



L'Opération Grand Site de la Combe d'Arc est pilotée par le Département de l'Ardèche, en lien avec l'Etat, et en partenariat avec le Syndicat de gestion des Gorges de l'Ardèche, la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, la Commune de Vallon Pont d'Arc et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.